



Assemblée Générale Ordinaire

du Mercredi 2 février 2011 - Rapport Moral

Notre association a terminé son 17^{ème} exercice au 31 Décembre 2010, et cette assemblée a pour but de vous en présenter le bilan.

Rappel des engagements de l'Association :

L'association agit dans le cadre de ses buts tels que définis dans les statuts révisés de 1997 (extrait ci-joint) et en toute indépendance politique, en s'impliquant dans des activités d'animation locale sur le quartier de Beauplan et de défense du cadre de vie localement mais aussi plus largement au niveau du Parc Naturel Régional.

« Vivre les Hauts de Saint-Rémy » Statuts: Révision 11-97

Article 2: But de l'association

Créer une animation localisée sur le plateau de Beauplan, commune de Saint Rémy les Chevreuse, et favoriser les échanges entre ce quartier et les autres quartiers de Saint-Rémy.

Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des résidents en s'engageant:

- à protéger le cadre de vie
- à limiter les projets d'ensembles immobiliers sur la commune et les communes limitrophes.
- à contenir le flux des nouveaux véhicules sur le plateau..
- à exercer des activités de défense du patrimoine, de l'environnement, des sites et paysages.

L'animation cette année a pris une partie importante de l'activité, et nous avons pu proposer des manifestations nouvelles et de qualité..

Coté environnement, Le Plan Local de l'Urbanisme ayant été voté, et quelques modifications concernant les règles de construction ayant été prises courant 2010, une partie des constructions faisant partie du Contrat de Développement de l'Offre Résidentielle avec le département sont en cours de réalisation. Toutefois, cela ne semble pas correspondre aux attentes des Saint Rémois et des associations . Plusieurs recours ont été déposés contre le PLU, contre les constructions d'immeubles et même les constructions individuelles.

-0-0-0-0-0-

Je souhaite, au nom du Conseil d'Administration, remercier l'ensemble des personnes qui se sont impliquées, toujours avec le sourire et dans la bonne humeur dans l'organisation des différentes activités. C'est grâce à elles que notre quartier continue à être un lieu d'échanges, accueillant et convivial.

En ce début d'année, le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année.

Très cordialement, La Présidente, Martine Michel

Fonctionnement de l'association :

Cette année, notre association aura compté 71 familles membres, et un Conseil d'Administration de 5 membres qui se réunissait chaque mois.

Le bureau était composé d'une présidente (Martine MICHEL), d'un vice-président et trésorier (Claude TREBEDEN), d'une secrétaire (Florence Boutes);

Membre du Conseil d'Administration Évelyne DELPUECH, Pour que l'action associative s'organise, celle-ci a été structurée autour des plusieurs projets qui ont été respectivement coordonnés par un ou plusieurs membres :

- **Sortie Comédie Musicale ZORRO** : Martine Michel
- **Printemps des Artistes** : Florence BOUTES
- **Brocante** : Évelyne et Patrick DELPUECH,
- **Aménagement & Cadre de vie du Plateau** : M. MICHEL, T. FERRÉ, C. TREBEDEN, F. BOUTES
- **Trésorerie** : Claude TREBEDEN,
- **UAP** : Martine MICHEL
- **Site WEB** : Régis BOUTES
- **Mailing List** : Patrice RAGOT

Un grand merci à tous les bénévoles qui nous ont apporté leur aide précieuse pour l'accueil du public tôt le matin, pour la vente des viennoiseries et la tenue du stand d'accueil toute la journée. Sans eux, la brocante ne pourrait avoir lieu.

Animation :

Comédie Musicale : ZORRO 31 janvier

Comme toutes les sorties proposées par l'Association, il semble plus agréable de ne pas avoir à se poser le problème du transport et du stationnement. Le prix proposé comprend donc le transport aller-retour en car très confortable.

La comédie musicale a entraîné les spectateurs dans un tourbillon de danses, de cascades, de combats à l'épée, de flamenco et de chansons reprenant les grands succès des Gipsy Kings. Les places retenues étaient des premières catégories, et l'association n'a pas pu obtenir une seule réduction de la part des Folies Bergères, malgré le nombre importants de place réservées (60).

Cette sortie proposée à un prix très modique vu sa qualité a enchanté tous les participants.

Le Printemps des Artistes : 8 mai

La première édition du Printemps des Artistes à Beauplan a eu lieu le dimanche 8 mai 2010. De nombreux visiteurs ont pu découvrir des artistes de talent venus de Saint Rémy et des environs. Didier Bonnot, Francis Glénat, Gomes, Rui Prazeres, André Rossi avaient sélectionné quelques tableaux représentatifs de leur travail au milieu desquels s'élevaient des sculptures de Nicolas Marret et de Marc Till.

La présence de ces artistes qui privilégient l'abstraction et leur disponibilité ont permis aux Saint Rémois et aux amateurs de passage de mieux comprendre et d'apprécier leur démarche.

Beaucoup de visiteurs sont repartis avec les coordonnées de nos invités. Certains ont été plus que séduits et ont acquis voire commandé des œuvres. Vous pouvez suivre l'actualité de ces peintres et sculpteurs: Parcours d'Ateliers d'Artistes de l'association Hélium au travers de la Vallée, expositions individuelles ou collectives à Paris et dans la Région, notamment à l'occasion de Salons d'Art renommés. Les liens vers leurs sites internet sont accessibles depuis celui de VHSR.

Dans l'après-midi, le guitariste classique Rafael Markov a joué un florilège de pièces de compositeurs aimés, d'autres écrites par lui-même.

Les membres du bureau se sont relayés pour accueillir chacun et servir thé et rafraîchissements dans l'esprit convivial de notre association. La salle polyvalente de notre quartier a été équipée par VHSR, avec l'aide technique de la Mairie, pour permettre cette première édition. Rendez-vous **le dimanche 29 mai 2011 pour le deuxième Printemps des Artistes à Beauplan.**

Brocante: 17 octobre

Malgré la froidure qui s'est maintenue toute la journée, la brocante a rencontré comme à l'accoutumée un grand succès. Les viennoiseries et boissons chaudes sont parties « comme des petits pains » et nous remercions les bénévoles qui ont tenu le stand de l'accueil pendant toute la journée car les ventes ont été ininterrompues jusqu'au milieu de l'après-midi.

Nous avons eu beaucoup de problèmes avec les toilettes qui ne marchaient pas et surtout nous avons autre chose à faire le matin à 6 h qu'à verser des litres d'eau dans les cuvettes !

L'incivisme et le manque de courtoisie de certains exposants découragent les organisateurs qui, nous le rappelons, sont BENEVOLES. Cela va nous obliger à prendre des mesures :

- *Imposer un règlement que les exposants s'engageront par écrit à respecter,*
- *Limiter les emplacements pour les particuliers à 10 m,*
- *Abandonner la location de certains emplacements,*
- *Demander une aide plus importante en soirée de la part des exposants et habitants.*

Si nous voulons que notre brocante se déroule sans heurts et dans les meilleures conditions, qu'elle apparaisse aux yeux de tous les habitants comme un moment convivial d'échange et de rencontre, ce n'est qu'à ce titre que nous devons l'organiser.

Nous rappelons également que les organisateurs bénévoles engagent leur responsabilité personnelle si un incident ou accident survient lors de la brocante.

Exposition Claude Monet : 27 novembre

Ce fut un franc succès. Cette exposition exceptionnelle au Grand Palais nous a présenté plus de 170 œuvres venant du monde entier.

Auparavant nous avons bénéficié d'une vidéoconférence sur la vie du peintre au fil des œuvres de sa jeunesse et jusqu'aux derniers Nymphéas.

L'aller-retour s'est fait par autocar, et la remontée magique de l'avenue des Champs Élysées illuminée pour Noël a bien clôturé ce super après-midi.

Aménagement & Cadre de Vie : Urbanisme :

Le Plan Local de l'Urbanisme ayant été maintenu et voté et après quelques modifications en cours d'année concernant des règles de construction, il s'avère que nos craintes de voir une urbanisation importante s'installer dans notre commune soient confirmées.

Nous en avons malheureusement des exemples concrets dans tous les quartiers. La non limitation des terrains constructibles permet d'avoir des constructions les unes à côté des autres, et même les unes derrière les autres !

La notion de paysage est complètement occultée et les jardins de plus en plus petits disparaissent sous des constructions de plus en plus imposantes. Pourtant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable adopté par la commune afin de lui permettre « *de se développer sans perdre son identité* » préconise la valorisation des paysages. Pour notre quartier de Beauplan, plateau donc par définition, sans aucun vallonnement, qu'est-ce qui forme le paysage sinon les jardins de chaque habitation ?

En outre des points importants restent en suspens. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé rendez-vous avec le Maire et les conseillers municipaux de Beauplan le 24 novembre pour traiter :

- De l'aménagement de la voirie et de son entretien dans le quartier de Beauplan
- De l'aménagement de la route de Versailles : depuis plusieurs années nous réclamons le même aménagement que celui de Magny les Hameaux pour limiter la vitesse et sécuriser la voie. (plateaux surélevés aux passages piétons des arrêts de bus Cabane et Total)
- De l'étude géologique qui doit être faite pour autoriser ou non les ouvertures en sous-sol : la création des sous-sols en sol argileux a provoqué plusieurs fissures et même des affaissements de constructions.
- Les avancées des projets centre-ville : gymnase, projets immobiliers en cours, et autres...

- Des avancées sur les projets du Domaine de Chevincourt (démantèlement progressif de la propriété des AGF qui devait faire l'objet d'un projet d'une résidence de tourisme, d'un centre de formation et de résidence hôtelière). Actuellement le projet semble abandonné. Va-t-il être repris ultérieurement ? Y a-t-il un autre projet en cours ?

Malgré plusieurs rappels, aucun rendez-vous ne nous a été accordé pour le moment.

Charte Urbaine

La Charte Urbaine permet de regrouper l'ensemble des informations particulières à Saint Rémy et d'analyser ainsi les perspectives d'évolution dans son ensemble avec, pour point de départ, le centre ville, afin de programmer à court, moyen et long terme les actions à mener.

L'architecte paysager du cabinet chargé de mener à bien ce projet a souhaité interroger les associations pour connaître leurs attentes et leurs difficultés. VHSR a rempli un questionnaire avec l'ensemble des membres du CA (pour le consulter site vhsr).

Depuis Mars, les associations n'ont pas eu de retour, ni de présentation préalable. **Nous venons d'être informés qu'une réunion publique aura lieu le 15 mars 2011.**

Aérodrome De Toussus Le Noble

Malgré de multiples réunions avec les représentations officielles : DGAC, Préfecture, Représentants de l'aérodrome, la décision de changement de trajectoires, l'adoption d'un seul tour de piste, la situation continue d'empirer et les riverains subissent de plus en plus les nuisances de l'aviation de loisir et d'affaires et du trafic des hélicoptères.

En cette fin d'année, Mme Péresse et M. Vandewalle veulent réagir, et organisent des réunions publiques pour laisser la parole aux riverains sur l'avenir de Toussus dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National de Saclay en précisant clairement que l'aérodrome n'est pas lié à l'activité de l'OIN. 3 possibilités sont proposées : a) activité inchangée mais améliorée, b) la fermeture pure et simple, c) la disparition des écoles au profit de l'aviation d'affaire et des hélicoptères.

2 réunions ont eu lieu l'une à Toussus qui s'est déterminé pour la 1^{re} solution, la seconde à Chateaufort durant laquelle dans un tollé général, politiques et habitants se sont prononcés pour la fermeture pure et simple. **La 3^e aura lieu à Magny les H. LE 2 MARS 2011.**

VHSR est sceptique, d'autant plus qu'un décret sorti en octobre 2010 voulant limiter le trafic des hélicoptères dans les zones à forte densité de population n'inclut pas Toussus le Noble. Issy les Moulineaux voulant limiter le trafic au service public et aux urgences, l'état étudie actuellement différents sites d'implantation sur Paris et la banlieue. Nul doute que Toussus est dans le viseur !

Opération d'Intérêt National (O.I.N.)

L'aménagement du plateau de Saclay a pour objectif de devenir l'un des pôles d'enseignement, de recherche et d'innovation les plus performants du monde. Les appels d'offre ont commencé et le projet du réseau de transport public du grand Paris a fait l'objet d'un débat public qui se terminera le 31 janvier 2011. Le premier tronçon de Transport en Site Propre entre Massy et Polytechnique est mis en service et devrait être prolongé jusqu'à Saclay via le CEA, puis jusqu'à Magny les Hameaux et St Quentin en Y. Mais cela ne peut suffire. L'Etat nous assure qu'un métro automatique pourra relier le plateau aux 2 aéroports. Nous pouvons espérer sa réalisation vers 2025 ! Si le métro est souterrain (160km) ce sera à un prix exorbitant, si le métro est aérien l'environnement du Plateau ne sera plus préservé.

Les 2300 hectares d'activité agricole de proximité promis s'étalant sur 49 communes ne représenteront plus grand-chose face à la spéculation immobilière. La ministre de l'Enseignement Supérieur nous présente un campus idéal et certifie que l'urbanisation se fera dans les zones déjà urbanisées. Mais on ne peut concevoir des « clusters » sans vie. Il faudra bien créer des commerces, des services publics des logements autour. La création d'une gare à Polytechnique ne pourra rester en pleine nature.

Un accord entre l'Etat (Grand Paris) et la Région (Arc Express) est en cours. 32 milliards d'euros vont être investis pour moderniser les réseaux actuels (RER) et réaliser un métro automatique de rocade autour de Paris. C'est ce que demandent les associations, les étudiants, les collectivités : l'amélioration immédiate des transports existants plutôt que d'attendre un métro automatique opérationnel dans 15 ans. Reste actuellement le problème de l'éloignement et la communication entre les sites qui sont en train de s'installer sur le plateau.

Nouveau périmètre du PARC NATUREL

Du 3 mai au 6 juin 2010 a eu lieu l'enquête publique concernant la nouvelle charte du PNR, document fondateur d'un PNR, elle en exprime la mission, les objectifs, les moyens pour y parvenir en coordination avec toutes les parties prenantes. Le périmètre du PNR va être multiplié par 3 et les 62 communes doivent voter ou non leur adhésion en cette fin d'année..

VHSR s'est exprimé contre le taux de croissance démographique fixé par le Parc supérieur à celui fixé par la Région. Il est aussi prévu de différencier le taux entre les communes du parc, en fonction de la proximité des grands axes routiers et des transports en commun.

Saint Rémy rentre dans les 17 communes qui représentent 23 % du territoire du Parc et totalisent 55 % de la population et 51 % des espaces urbanisés. L'association a demandé que le taux de croissance démographique fixé soit identique et réparti dans chaque commune.

Coincés entre la ville nouvelle et l'O.I.N. de Saclay, il est certain que nous subissons d'ores et déjà la pression urbanistique.